

ANS 2021 ex Cnds

Un pari pour l'avenir





5 grands principes

DUMANDA D'AIUTU FINANZIARIU
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ANS (ex-CNDS) 2021

L'attribution de cette subvention est le fruit du travail de la Commission Paritaire Territoriale, composée d'élus de la Collectivité de Corse et du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse.

Nome di u vostru associu
Nom de votre association :

Disciplina sportiva
Discipline sportive :

2 dossiers dûment remplis accompagnés des pièces justificatives devront être envoyés

> 1 exemplaire à la : Collectivité de Corse Direction régionale en charge des sports et des politiques sportives 22 cours Grandval - BP 215 01187 ANICCIA Cedex 1 Tel : 04 95 51 63 85	> 1 exemplaire au : Comité Régional Olympique et Sportif de Corse Résidence Niguard Avenue de Verdun 20000 ANICCIA Tel : 04 95 21 45 85
---	--

Truvareti l'istruzzioni pratichi pà custitui u cartulari.
Avant de remplir ce dossier, veuillez prendre connaissance du mode d'emploi

Nanzà / Date limite de retour des dossiers complets
05 di maghju 2021 / 05 mai 2021

Dossier similaire (clubs, comités et ligues)

Principe de collecte d'informations qui s'inscrit dans la logique de l'Agence du Sport

Analyse des dossiers sur l'action de l'année précédente et prise en compte du développement

Création de 9 thématiques et de 30 critères

Harmonisation des PSF et PST aussi bien des fédérations, des instances régionales que du CROS de Corse

5 grands principes



DUMANDA D'AIUTU FINANZIARIU
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ANS (ex-CNDS) 2021

L'attribution de cette subvention est le fruit du travail de la Commission Paritaire Territoriale, composée d'élus de la Collectivité de Corse et du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse.

Nome di u vostru associu
Nom de votre association :

Disciplina sportiva
Discipline sportive :

2 dossiers dûment remplis accompagnés des pièces justificatives devront être envoyés

> 1 exemplaire à la : Collectivité de Corse Direction régionale en charge des sports et des politiques sportives 22 cours Grandval - BP 215 01187 ANICCIA Cedex 1 Tel : 04 95 51 63 85	> 1 exemplaire au : Comité Régional Olympique et Sportif de Corse Résidence Régionale Avenue de Verdun 20000 ANICCIA Tel : 04 95 21 45 65
---	--

Truvarati l'istruzzioni pratici pà custitui u cartulari.
Avant de remplir ce dossier, veuillez prendre connaissance du mode d'emploi

Nanzà / Date limite de retour des dossiers complets
05 di maghju 2021 / 05 mai 2021

Vont permettre :

- Des décisions d'attributions en adéquation avec les montants demandés,
- Un suivi des actions effectuées,
- Une analyse par thématique des axes à soutenir ou à développer,
- Un accompagnement pour une association permettant de tendre vers la performance,
- La création d'un bilan annuel de l'état du sport en Corse.



Les Thématiques

9 thématiques
30 critères
répartis sur
l'ensemble des
thématiques

1. Développement du sport pour tous

Critères permettant de mesurer l'engagement en termes de formation, d'engagement de juge et d'arbitre, de labélisation des structures, du maintien de compétence, du volume de licence journée, de pass ou de ticket sport, des licences jeunes et des interventions auprès des scolaires.

2. Développement du haut niveau

Engagement de la structure dans le haut niveau par la prise en compte des athlètes inscrits sur liste ministérielle

Les critères

30 critères
répartis sur
l'ensemble des
thématiques

3. Développement de la professionnalisation du sport

Prise en compte du nombre d'athlètes,
d'entraîneurs ou d'encadrants rémunérés

4. Equipements sportifs

Analyse de l'impact sur les associations
des structures détenues, des loyers payés,
des infrastructures utilisées

5. Réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives

Actions dans les quartiers carencés et les
zones rurales

Les critères

30 critères
répartis sur
l'ensemble des
thématiques

6. Développement de l'activité aux personnes en situation de handicap et public fragile

Vision du handisport, et des actions vers le public handicapé et fragile

7. Etat des lieux de l'engagement du bénévolat

Prise en compte du bénévolat dans les structures

8. Prévention des incivilités

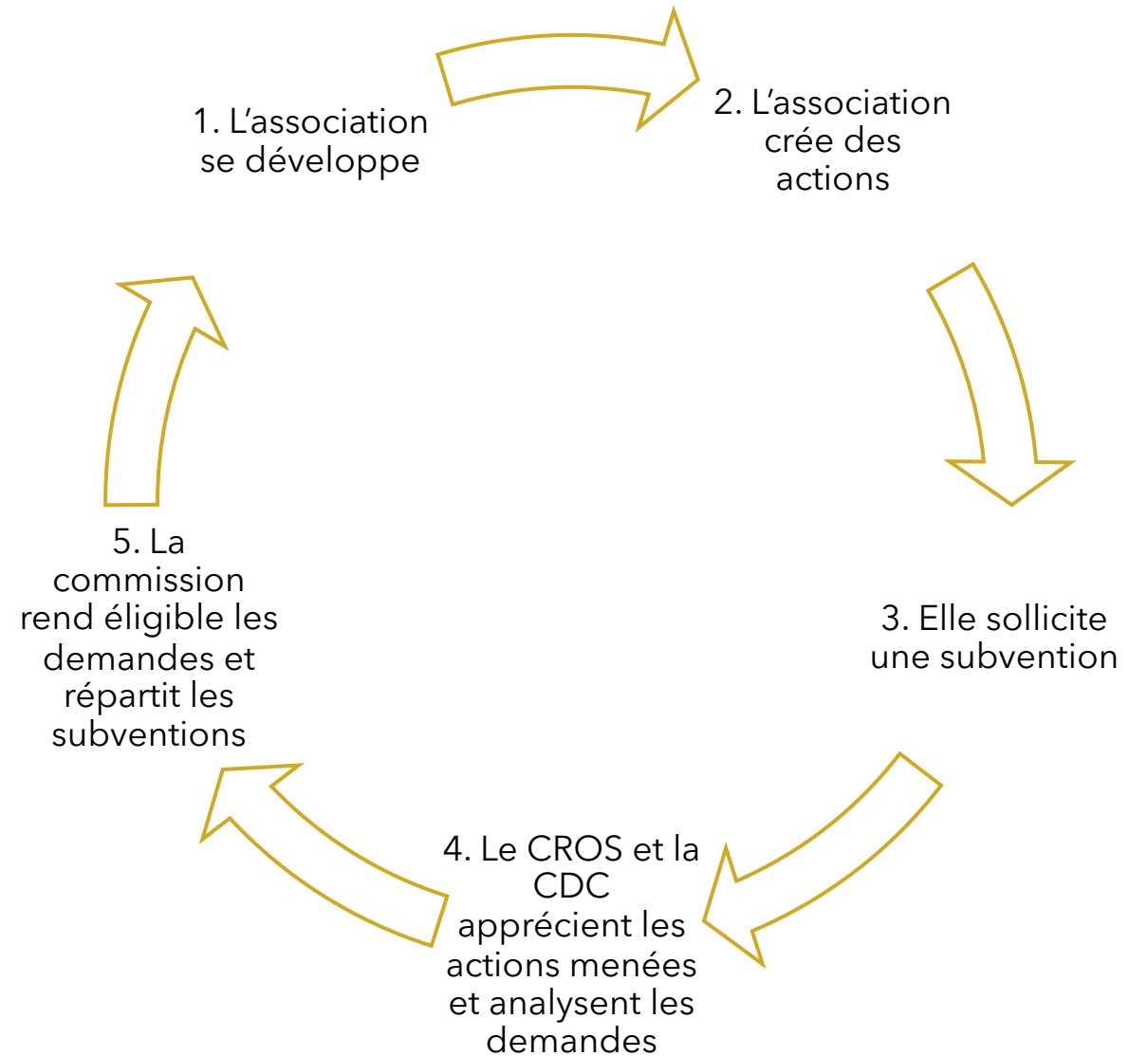
Analyse de la lutte anti dopage, des actions de type charte de bonne conduite et des actions de prévention

9. Développement de la pratique féminine et ou mixte

Regard sur la présence des féminines et des jeunes dans les associations

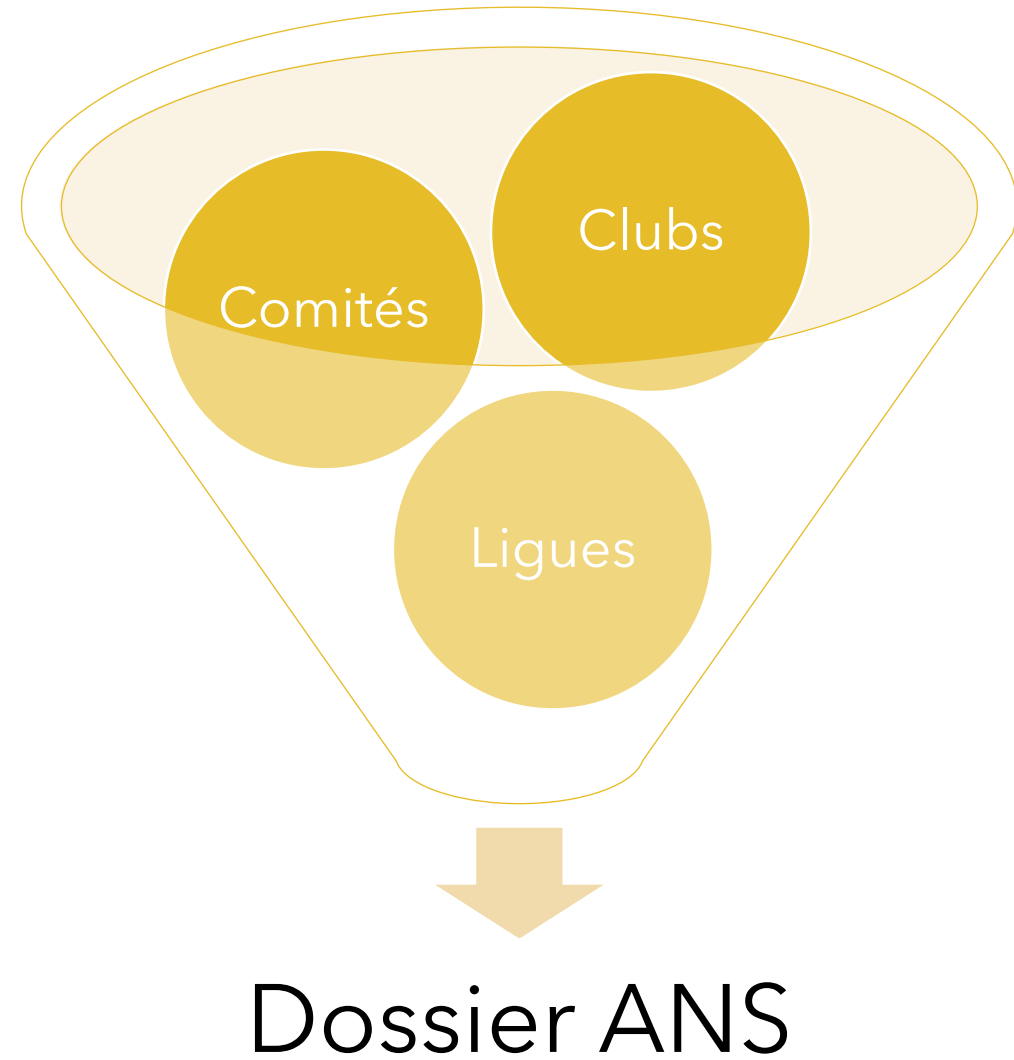
L'objectif

Des décisions
basées sur le
développement



La méthode

Processus
commun aux
instances de
décisions



La méthode

Rôle de la
Commission

Territoriale pour le
Développement
du Sport en Corse

instruit

- Collectivité de Corse
- CROS de Corse

Analyse

- Algorithme seuil d'éligibilité
- La commission statue

Corrige

- Révise les thématiques tout les 4 ans
- Révise les critères annuellement

La méthode

L'AES Algorithme Seuil d'Eligibilité

Un algorithme est une suite finie et non ambiguë d'opérations ou d'instructions permettant de résoudre une classe de problèmes.

Renseignement de chaque critères N-1 dans chaque thème

- Les critères font l'objet d'une analyse quantitative
- Eléments permettant d'apprécier le fonctionnement de l'association

Renseignement du projet pour la saison en cours

- Eléments permettant d'évaluer les projets

Chaque thématique va permettre d'extraire un résultat attribuant une part de la demande

- Pourcentage fixé au regard des attentes

Seuil d'éligibilité

La méthode

L'AES
Algorithme
Seuil
d'Eligibilité

Cas concret :

L'association le Canard Volant du Fiumorbu dépose un dossier ANS.

Demande initiale 5000 €

Après renseignement des critères sur l'ensemble des thématiques, l'association est éligible à 50% (algorithme Seuil d'Eligibilité).

La commission part sur une somme de 2500 € d'éligibilité.

L'examen des projets pour la saison en cours démontre une volonté de développement et la mise en œuvre de nombreuses actions permettant de proposer d'aller au delà du seuil, une proposition de 4500 € est faite à la commission.



La méthode

La répartition de
l'emploi et des
dispositifs ANS

1. Emploi

Document spécifique

Point de vigilance : La durée et le montage financier.

2. Action spécifique (Lutte contre les dérives et les violences dans le sport)

Document spécifique

Point de vigilance : Montage financier et descriptif de l'action

3. Action spécifique (J'apprend à nager et Aisance aquatique)

Document spécifique

Point de vigilance : Montage financier, association éligible et descriptif

Conclusion

En route vers le PST



Coordination des PST, PSF de l'ensemble des acteurs

Une répartition prenant en compte le travail, et l'activité

Une répartition prenant en compte les projets et l'avenir

Une autonomie de la commission

Une conformité aux attentes de l'agence

Un accompagnement des associations vers le PST

Présentation dossier

Page de garde

4 points focus

DUMANDA D'AIUTU FINANZIARIU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ANS (ex-CNDS) 2021

Cette demande sera instruite dans le cadre de la Commission Territoriale pour le Développement du Sport en Corse, composée à parité d'élus de la Collectivité de Corse et du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse.

Nome di u votru associu
Nom de votre association :

Disciplina spurtiva
Discipline sportive :

2 dossiers dûment remplis accompagnés des pièces justificatives devront être envoyés

➤ 1 exemplaire à la :

Collectivité de Corse
Direction adjointe en charge des sports et des politiques sportives
22 cours Grandval - BP 215
20187 AIACCIU Cedex 1
Tel : 04 95 51 63 85

➤ 1 exemplaire au :

Comité Régional Olympique et Sportif de Corse
Résidence Highland
Avenue de Verdun
20000 AIACCIU
Tel : 04 95 21 45 65

*Truvareti l'istruzzioni pratici pà custitui u cartulari
Avant de remplir ce dossier, veuillez prendre connaissance du mode d'emploi*

Nanzà / Date limite de retour des dossiers complets
05 di maghju 2021 / 05 mai 2021

Présentation dossier

Mode d'emploi

Partie 1 et 2

ISTRUZIONI PRATICHI / MODE D'EMPLOI

Pour toute interrogation ou complément d'information lié à cette demande de subvention, les services de la Collectivité de Corse et du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse se tiennent à votre disposition.

Seules les associations affiliées à une fédération reconnue par le Ministère des Sports sont concernées par cette demande de soutien financier.

PARTIE 1 – Renseignements administratifs

Ces éléments permettent d'instruire le dossier, notamment en autorisant aux services de prendre contact avec les dirigeants pour compléter, le cas échéant, les informations transmises.

- (1) **Affiliation** : indiquer toutes les fédérations auxquelles votre association est affiliée.
- (2) **Pour les Ligues ou Comités**, indiquer le nombre de clubs affiliés en 2019/2020 ou 2020.
- (3) **Licenciés** : il s'agit des chiffres de la saison écoulée 2019/2020 ou 2020. Joindre un relevé quantitatif des licences de la fédération. En cas de multi-affiliation, un pratiquant ne doit être comptabilisé qu'une seule fois dans le tableau page 4 (une licence par pratiquant, même si celui-ci est titulaire de licence dans plusieurs fédérations). Il s'agit de connaître le nombre d'adhérents licenciés de votre association.

PARTIE 2 – Projet Sportif Territorial

Ces éléments permettent d'évaluer le montant de la dotation de base. Les critères d'évaluation sont ceux de la note de cadrage de l'Agence Nationale du Sport (Note 2021-DFT-01).

Toutes les lignes doivent être renseignées

- (4) Le ou les projets (ou actions engagées), doivent être présentés de manière synthétique et concise (possibilité de joindre un document complémentaire plus complet en annexe)
- (5) Il s'agit du nombre total de licences particulières : journée, collective, événement, découverte, stage...
- (6) Nombre de licenciés de la catégorie dans votre association (liste ministérielle).
- (7) Le nombre d'heures à indiquer est le cumul des heures dispensées sur la saison écoulée.
- (8) **Public fragile** : Il s'agit de l'ensemble des publics nécessitant, dans la pratique sportive, une prise en charge ou attention particulière ou un diplôme spécifique. (**exemples non exhaustifs** : pratiquants très âgés en institution, personnes présentant des affections chroniques ou en rémission etc...).
- (9) Il s'agit du nombre de bénévoles cumulés sur une ou plusieurs manifestations / organisation, sur l'ensemble de la saison. Cumul de bénévoles, sans notion d'identité des individus (exemple : Mme XY est intervenue 3 fois la saison dernière pour tenir la buvette, il convient de la compter 3 fois).
- (10) La notion d'incivilité est à prendre au sens large. Elle inclut notamment le dopage, le vandalisme ou toute forme de dégradation, le manque de respect envers autrui, les comportements anti-sportifs...cette liste n'est pas exhaustive.
- (11) Le nombre d'heures à indiquer est le cumul des heures, sur la saison précédente, des actions de prévention du dopage, des incivilités, de la violence effectuées, que ce soit lors d'un événement spécifique ou lors des séances d'entraînement.

Zone des critères

Présentation dossier

Mode d'emploi

Partie 3, 4, 5 et attestation
sur l'honneur

PARTIE 3 – Aide à l'emploi

Seuls les nouveaux emplois liés à l'encadrement sportif sont éligibles. L'aide susceptible d'être allouée, plafonnée à 12 000€ annuel, est calculée sur la base d'un temps plein non aidé. S'agissant d'emploi aidé ou à temps partiel, le montant sera proratisé.

- Pour les emplois accompagnés avant 2020 : une aide plafonnée à 12 000 €/an jusqu'au terme des 4 années.
- Pour les emplois soutenus à compter de 2020 : une aide plafonnée à 12.000 € /an pendant 2 ans.
- Pour les emplois soutenus à compter de 2021 : une aide plafonnée de 12.000 € /an pendant 3 ans.

En cas de demande de reconduction, pour les aides dont la première année d'attribution est comprise entre 2018 et 2020, il convient de remplir le feuillet « Partie 3 » et de fournir les documents demandés (liste en fin de dossier).

PARTIE 4 – Action spécifique « Lutte contre les violences sexuelles dans le sport »

Si votre association porte un projet spécifique pour lutter ou sensibiliser « contre les violences sexuelles dans le sport », présentez-le de la manière la plus complète possible.

Les projets sur ce thème sont financés par une enveloppe spécifique.

PARTIE 5 – Action spécifique « J'apprends à nager » ou « Aisance aquatique »

Si votre association porte un projet dans le cadre des crédits « J'apprends à nager » ou « Aisance aquatique » présentez-le de la manière la plus complète possible.

Sont éligibles aux crédits de ce dispositif, les projets répondant aux exigences de la Note de cadrage spécifique (se rapprocher des services de la CDC ou du CROS)

Les projets sur ce thème sont financés par une enveloppe spécifique et doivent répondre à un cahier des charges précis.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(12) Le montant à indiquer est le montant porté sur votre budget prévisionnel, correspondant au cumul des différents montants demandés, incluant la part fonctionnement du PST (partie 2), la demande Emploi (partie 3), et celle(s) liée(s) à une ou des actions spécifiques (parties 4 et 5).

Cumul des demandes

Présentation dossier

Renseignements administratifs

Partie 3, 4, 5 et attestation sur l'honneur

1. RINSGNAMENTI AMMINISTRATIVI / RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nome di u vostu assocu / Nom de votre association :

Nome di u rispunsevulu legal / Nom du responsable légal :

Date de création de l'association :

Date de la dernière modification en préfecture :

Fédération(s) d'affiliation ¹ :

Adresse de correspondance :

Code postal : Commune :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Adresse mail :

Numéro SIRET (obligatoire) :

Pour les ligues comités : nombre de clubs affiliés ² :

Licenciés (saison 2019/2020 ou N-1) ³ : Hors licences journée et découverte, licences stage, licences collective et ~~pass~~ journée.

Licenciés	- de 18 ans féminins	- de 18 ans masculins	+ de 18 ans féminins	+ de 18 ans masculins	TOTAL
Compétition					
Loisirs					
Dirigeants					
TOTAL					

Moyens humains :

Fonction :	Nom	Prénom	Téléphone	Mail
Président				
Secrétaire				
Trésorier				
Responsable administratif				
Responsable des cadres techniques				

Multi affiliation

Instruction du dossier

Présentation dossier

Thématique 1 et 2

11 critères

Principe N-1
PST ou PDEV

Principe d'éléments N-1

Nome di u vostru assodiu / Nom de votre association :

2. PRUGHETTU TERRITORIALE DI U SPORT / Projet Sportif territorial
Joindre le PST ou le plan de développement de votre association si vous en avez un.
Répondre à chaque question correspondant aux critères d'éligibilités à la part ANS
Les chiffres à indiquer sont ceux de la saison **N-1** ou saison **2019-2020**

1-Développement du sport pour tous (6 critères)	Nombre de personnes formées à un diplôme fédéral sur la saison (BPJEPSE, DEJESP, CQP inclus)	
	Nombre d'arbitres ou de juges formé ou recyclé sur la saison	
	Nombre de labels fédéraux en cours de validité	
	Nombre de licences « journée » ou autre ⁵	
	Nombre de licences jeunes	
	Nombre d'heures dispensées en milieu scolaire ou périscolaire ⁷	
Projet ⁴ de développement du Sport pour Tous (saison 2020/2021 ou N) :		
Logique de description de projet pour l'année en cours		
2-Développement du Haut-niveau (5 critères)	Nombre de sportifs inscrits sur liste nationale Elite ⁶	
	Nombre de sportifs inscrits sur liste nationale Collectifs Nationaux ⁶	
	Nombre de sportifs inscrits sur liste nationale Senior ⁶	
	Nombre de sportifs inscrits sur liste nationale Espoir ⁶	
	Nombre de sportifs inscrits sur liste nationale Reconversion ⁶	
Projet ⁴ de développement du Haut-Niveau, (saison 2020/2021 ou N)		

Présentation dossier

Thématique 3 et 4

6 critères

3-Développement de la professionnalisation du sport (3 critères)	Nombre d'athlètes rémunérés	
	Nombre d'entraîneurs ou encadrants sportifs rémunérés	
	Nombre de personnes « autre » rémunérées	
	Projet ⁴ de développement de la Professionnalisation, (saison 2020/2021 ou N) :	
4-Equipements sportifs (3 critères)	Nombre d'infrastructures détenues en propre	
	Nombre d'infrastructures pour lesquelles vous payez un loyer	
	Nombre d'infrastructures mises à disposition	
	Modifications envisagées « Equipements sportifs », (saison 2020/2021 ou N)	

5

Modifications envisagées et non projet

Présentation dossier

Thématique 5 et 6

5 critères

5-Réduction des inégalités d'accès aux Activités Physiques et Sportives (2 critères)	Nombre d'heures de pratique dispensées en quartier carencé ⁷	
	Nombre d'heures de pratique dispensées en zone rurale ⁷	
	Projet ⁴ « réduction des inégalités d'accès aux APS », (saison 2020/2021 ou N)	
6-Développement de l'activité aux personnes en situation de handicap et public fragile ^B (3 critères)	Nombre de licenciés en situation de handicap	
	Nombre d'heure dispensées au public handicapé ⁷	
	Nombre d'heures dispensées au public fragile ^{7B}	
	Projet ⁴ « développement de l'activité aux personnes handicapées / public fragile », (saison 2020/2021 ou N)	

Présentation dossier

Thématique 7, 8 et 9

9 critères

7-Etat des lieux de l'engagement du bénévolat (3 critères)	Nombre de bénévoles licenciés intervenant dans l'association	
	Nombre de bénévoles non licenciés intervenant régulièrement dans l'association	
	Nombre total de bénévoles étant intervenus ponctuellement sur les organisations ⁹	
	Projet ⁴ de « Promotion du bénévolat », (saison 2020/2021 ou N)	
8-Prévention des incivilités ¹⁰ (3 critères)	Nombre de contrôles anti-dopage mis en place	
	Nombre de chartes de bonne conduite appliquées	
	Nombre d'heures de prévention mises en place ¹¹	
	Projet ⁴ de « Prévention des incivilités », (saison 2020/2021 ou N)	
9-Développement de la pratique féminine et ou mixte (2 critères)	Nombre de licences féminines	
	Nombre de licences jeunes féminines	
	Projet ⁴ « Développement de la pratique féminine et/ou mixte », (saison 2020/2021 ou N)	
Pour l'ensemble des actions PST, l'association sollicite une subvention de€		

Somme sollicité pour l'ensemble de la demande PST



Présentation dossier

Fiches spécifiques

3 fiches :
Aide à l'Emploi
Violences sexuelles
J'apprends à nager

3. AIDU A L'EMPLOU / AIDE A L'EMPLOI
Emploi (technique ou pédagogique uniquement)

Création d'emploi Reconduction de l'aide accordée / année de première attribution

Présentation ou rappel du profil de poste :

Missions (cocher la ou les case(s))

Enseignement	<input type="checkbox"/>
Encadrement	<input type="checkbox"/>
Intervention sportive	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser) :	<input type="checkbox"/>

Temps de travail
Lieu(x) de travail

Contrat de travail - type de recrutement

Base salariale (convention collective)

Zone d'intervention

Plan de financement sur 12 mois :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Salaires nets (annuel)		ANS (emploi) montant à reporter en bas de page	
Charges sociales		Aide de l'Etat	
Frais annexes		Aide Fédérale	
Autres		Fonds propres	
		Autres	
TOTAL		TOTAL	

Pour cette action, l'association sollicite une subvention de _____ €

Aide à l'emploi

4. AZIONI SPECIFICA / ACTION SPECIFIQUE « LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT »

Descriptif de l'action :

Public ciblé : Jeunes, Adultes, TOTAL

Nombre attendu

Lieu(x) de réalisation :
Date(s) prévue(s) :

Budget prévisionnel de l'action :

PRODUITS	MONTANTS
Location mobilières et immobilières	Collectivité de Corse (CDC)
Frais administratifs	Agence / Office de la CDC
Communication	Commune ou intercommunalité
Trophées, récompenses...	Participation / collations
Assurances	Vente de divers produits
Déplacements	Buvette / Restauration
Restauration, hébergement...	Dons
Couverture sanitaire	Partenaires Privés
Rémunération de personnel	
Impôts et taxes	
Autre	
2) Charges indirectes	2) Produits indirects
Charges fixes de fonctionnement	
Emploi des contributions volontaires en nature	
Secours en nature, mise à disposition de biens et de services, personnel bénévole.	Bénévolat, prestations en nature, dons en nature etc...
TOTAL DES CHARGES	TOTAL DES PRODUITS

Pour cette action, l'association sollicite une subvention de _____ €

Violence sexuelle

5. AZIONI SPECIFICA / ACTION SPECIFIQUE « J'APPRENDS A NAGER » ou « AISANCE AQUATIQUE »

Descriptif précis de l'action :

Budget prévisionnel de l'action :

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
1) Charges directes		1) Ventilation par type de ressources	
Achats de matériel		ANS/CNDS (à reporter en bas de page)	
Location mobilières et immobilières		Collectivité de Corse (CDC)	
Frais administratifs		Agence / Office de la CDC	
Communication		Commune et intercommunalité	
Restauration, hébergement		Dons	
Assurances		Partenaires Privés	
Déplacements		Autre partenaire	
Couverture sanitaire			
Rémunération de personnel			
Impôts et taxes			
2) Charges indirectes		2) Produits indirects	
Charges fixes de fonctionnement			
Emploi des contributions volontaires en nature			
Secours en nature, mise à disposition de biens et de services, personnel bénévole.		Bénévolat, prestations en nature, dons en nature etc...	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Pour cette action, l'association sollicite une subvention de _____ €

J'apprends à nager



Présentation dossier

Attestation sur l'honneur

Doit reprendre la totalité des demandes

Attestazioni nantu à l'unori / Attestation sur l'honneur

*Cette rubrique doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et ce quel que soit le montant de la subvention sollicitée.
Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, ne pas oublier de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.*

Je soussigné(e), (Nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

Certifie que l'association est régulièrement déclarée,

Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant,

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.

Récapitulatif détaillé de la demande

M'engage, conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et à l'arrêté du 11 octobre 2006, à transmettre un compte-rendu financier dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention aura été attribuée.

- Pour l'ensemble des actions PST, l'association sollicite une subvention de euros.
- Pour l'aide à l'emploi, l'association sollicite une subvention de euros.
- Pour l'action spécifique « Lutte contre les violences sexuelles dans le sport » l'association sollicite une subvention de euros.
- Pour l'action spécifique « J'apprends à nager » ou « Aisance aquatique » l'association sollicite une subvention de euros.

L'association sollicite une subvention¹² totale de euros.

Fait à, le

Cachet et signature du Président de l'Association (ou de la personne dûment habilitée)

Présentation dossier

Pièces à joindre

Possibilité d'extension si
instruction spécifique

PEZZI DA MANDA / PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

- Un exemplaire des statuts déposés en préfecture de l'association, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale ;
- Le procès-verbal de la dernière assemblée générale accompagné du récépissé de déclaration en préfecture de cette dernière si des changements sont intervenus dans l'administration de votre association: changement de dirigeants, changement d'adresse du siège social, ouverture ou fermeture d'un établissement, changement d'adresse de gestion, acquisition ou aliénation des locaux destinés à l'administration et à l'accomplissement de l'activité ;
- La liste du bureau directeur avec les noms, prénoms, téléphones et adresse mail ;
- Le rapport d'activité détaillé du dernier exercice écoulé ;
- Le budget prévisionnel détaillé de votre association faisant apparaître le montant demandé ;
- Le programme d'activité détaillé de l'année sportive pour laquelle la subvention est sollicitée ;
- Les comptes annuels du dernier exercice écoulé (bilan, compte de résultat et annexes ou compte de résultat) ;
- Pour les associations disposant de label(s), fournir une attestation fédérale attestant cette labélisation
- Pour les ligues ou Comités, le listing des clubs affiliés (incluant leurs coordonnées), accompagné du relevé des licences (non nominatif) par club de la saison passée et de la saison en cours ;
- Pour les clubs, fournir le relevé des licences (non nominatif) pour la saison passée et la saison en cours ;
- Un RIB au nom de l'association

Pour les demandes de reconduction d'aide à l'emploi (partie 3 du dossier) :

- La copie du contrat de travail
- Les 3 derniers bulletins de salaire
- La déclaration d'embauche URSSAF
- La déclaration sociale nominative (DSN)
- Le bilan relatif à l'emploi aidé

*Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.*



Principe de répartition stratégique

Hiérarchisation des thématiques par ordre décroissant d'importance

Une harmonisation régionale CROS Corse et CdC

Développement du sport pour tous

L'engagement du bénévolat

Développement de la professionnalisation du sport

Prévention des incivilités

Pratique féminine/mixte - Handicap et public fragile - Inégalités

Développement du haut niveau

Equipements sportifs

ANS 2021 ex Cnds

Vos questions ?

